



Villers-Saint-Paul, le 27 mars 2020

Chères Villersaises, chers Villersois,

Nous vivons une épreuve sans précédent avec la crise sanitaire qui frappe notre pays et affecte chacune et chacun d'entre nous. À la sortie de cette deuxième semaine de confinement, je tenais à m'adresser à vous pour maintenir ce lien si précieux qui nous unit.

Cette période de confinement va se prolonger en avril. Nous devons nous y conformer strictement, pour le bien commun. Ces règles d'éloignement social sont, je le sais, un bouleversement dans l'organisation quotidienne de chacun, voir un déchirement, lorsque que nous devons, par exemple, arrêter temporairement de rendre visite à ceux qui nous sont chers, en particulier nos aînés.

À Villers-Saint-Paul, où nous sommes plongés dans ce climat depuis le 29 février, nous avons immédiatement répondu aux mesures préfectorales en organisant les fermetures de nos établissements scolaires et multi accueils et en prévenant chacune des familles concernées.

Puis les choses se sont durcies, et même si nous avons dû fermer nos accueils municipaux, privilégier le travail à distance pour nos agents, il a été indispensable d'assurer la continuité du service public. Nous avons donc maintenu l'accueil téléphonique de la Mairie, pour vous guider et orienter durant cette période troublée.

Il nous a également paru essentiel, de maintenir ce qui fait la solidarité communale : le portage de repas, le CCAS, les distributions du CESAM. Il a enfin été naturel pour nos agents volontaires et élus, d'appeler l'ensemble des aînés, pour prendre de leurs nouvelles, connaître leurs besoins et urgences du moment.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus vifs, et toute ma reconnaissance, aux nombreux agents communaux qui, malgré ce contexte, n'ont pas hésité un instant à se porter volontaires en effectuant d'autres missions que celles qui sont les leurs habituellement. Merci à vous, pour des courses apportées chez nos aînés et aux personnes à mobilité réduite, tous ces petits services rendus dans la vie quotidienne.

Comme je l'évoquais précédemment, une permanence téléphonique est assurée en Mairie au 03 44 74 48 40, aux horaires habituels d'ouverture. En cas d'urgence soirs et week-ends, laissez votre message sur le répondeur et un agent d'astreinte vous rappellera. Vos élus se relayent chaque semaine pour garantir une permanence en cas d'urgence. Enfin, vous retrouverez toute l'actualité et les évolutions de la situation en consultant notre site internet et la page facebook de la commune.

L'heure est à la solidarité, au civisme et à la discipline citoyenne. Trop de comportements peu scrupuleux sont malheureusement encore constatés et je remercie sincèrement tous ceux

qui font preuve de patience dans le respect des règles. Ceux qui ne les respectent pas mettent non seulement leur santé et celle de leur famille en danger, mais s'exposent à des sanctions qui, je le souhaite, se durciront encore.

Après ce confinement, nous saurons nous mobiliser avec l'énergie et la bienveillance qui sont les nôtres. Il s'agira de nous retrouver pour partager des moments de convivialité. La municipalité et les associations villersaises seront à nouveau au rendez-vous !

Les élus et l'ensemble du personnel municipal se joignent à moi pour vous apporter tout notre soutien dans cette épreuve. Prenez soin de vous et de vos proches. Vous pouvez compter sur nous.

Fidèlement,

Gérard WEYD